

**Communiqué
Pour distribution immédiate****INNERGEX COMPLÈTE L'ACQUISITION DE SEPT PROJETS ÉOLIENS
EN FRANCE ET D'UN PLACEMENT PRIVÉ D' ACTIONS ORDINAIRES DE 50 M\$**

- **Acquisition de 7 projets éoliens en exploitation d'une puissance installée de 87 MW;**
- **Placement privé d'actions ordinaires d'Innergex pour une valeur totale de 50 M\$.**

LONGUEUIL, Québec, 15 avril 2016 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) (« Innergex » ou la « Société ») a complété l'acquisition annoncée précédemment des sept projets éoliens en exploitation situés en France, auprès de la société allemande wpd europe GmbH.

Simultanément à la clôture, des instruments financiers dérivés ont été mis en place afin de couvrir le risque de taux de change sur une partie des distributions qui seront rapatriées de France pour ces actifs acquis, au cours des prochains 25 ans.

DESCRIPTION DES ACTIFS ACQUIS

Les sept parcs éoliens sont situés au nord et au centre de la France. La puissance totale installée répartie sur les sept parcs équivaut à 86.8 MW et la production moyenne annuelle à long terme atteindra 169,400 MWh. Toute l'électricité produite est vendue en vertu de contrats d'achat d'électricité (« CAÉ ») à prix fixes, pour une durée initiale de 15 ans avec Électricité de France (6 parcs) et S.I.C.A.E Oise (1 parc).

Nom du projet	Puissance brute (MW)	Mise en service	Échéance du CAÉ
Porcien	10.0	2009	2024
Longueval	10.0	2009	2024
Antoigné	8.0	2010	2025
Vallotes	12.0	2010	2025
Bois d'Anchat	10.0	2014	2029
Beaumont	25.0	2015	2029
Cholletz	11.8	2015	2030
total	86.8		

FINANCEMENT DE LA TRANSACTION

Pour financer une partie de l'acquisition, trois entités affiliées au Mouvement Desjardins ont souscrit collectivement à un placement privé de 3 906 250 actions ordinaires d'Innergex à un prix de 12,80 \$ par action, pour un produit brut de 50 M\$ canadiens à la date de clôture.

L'émission d'actions ordinaires aux termes de ce placement privé est assujettie à l'obtention des approbations réglementaires d'usage des autorités en valeurs mobilières pertinentes, y compris le TSX. De plus, les actions ordinaires émises aux termes du placement privé seront assujetties à une période de restriction à la revente de quatre mois à compter de leur émission prévue par la loi.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) est un chef de file canadien de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique, dans l'Idaho aux États-Unis, et en France. Son portefeuille d'actifs comprend actuellement : i) des intérêts dans 42 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 803 MW (puissance brute de 1 318 MW), dont 28 centrales hydroélectriques, 13 parcs éoliens et un parc solaire photovoltaïque; ii) des intérêts dans quatre projets en développement ou en construction d'une puissance installée nette totale de 187 MW (puissance brute de 297 MW), pour lesquels des

contrats d'achat d'électricité ont été obtenus; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 3 280 MW (puissance brute de 3 530 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P.

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un attrayant rendement ajusté au risque, et de distribuer un dividende stable.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, ce communiqué contient de l'information prospective, laquelle se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que : « prévu », « pourrait », « devrait », « estime », « anticipe », « planifie », « prévoit », « intention » ou « croit », ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Elle exprime les projections ou attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent communiqué. Elle comprend de l'information financière prospective, telle que la production d'électricité, afin d'informer les lecteurs de l'impact financier potentiel de l'acquisition et du placement privé. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

L'information prospective dans ce communiqué est basée sur certaines principales hypothèses formulées par la Société. Le tableau ci-dessous présente les informations prospectives contenues dans ce communiqué, les principales hypothèses dont découlent ces informations et les principaux risques et les principales incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces informations.

Principales hypothèses	Principaux risques et principales incertitudes
Production et produits Pour chaque installation, la Société détermine une production moyenne à long terme (PMLT) d'électricité, sur une base annuelle, pendant la durée de vie prévue de l'installation, fondée sur plusieurs facteurs qui incluent, sans s'y limiter, les débits observés historiquement sur le cours d'eau, les régimes de vent ou l'ensoleillement historiques, la technologie des turbines ou des panneaux solaires, la puissance installée, les pertes d'énergie, les caractéristiques opérationnelles et l'entretien. Bien que la production fluctue d'une année à l'autre, elle devrait être proche de la PMLT estimée sur une période prolongée. Ensuite, la Société détermine les produits annuels prévus pour chaque installation en multipliant sa PMLT par un prix de l'électricité stipulé dans le contrat d'achat d'électricité conclu avec une société de services publics ou une autre contrepartie solvable. Ces contrats définissent un prix de base et, dans certains cas, un ajustement du prix qui dépend du mois, du jour et de l'heure de livraison. Dans la plupart des cas, les contrats d'achat d'électricité prévoient également un rajustement annuel en fonction de l'inflation fondé sur une partie de l'Indice des prix à la consommation.	Évaluation inadéquate des ressources hydrauliques, éoliennes et solaires et de la production d'énergie connexe Variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires Défaillance du matériel ou activités d'exploitation et d'entretien imprévues Variations saisonnières imprévues de la production et des livraisons d'électricité Variabilité de la performance des installations et pénalités qui s'y rattachent

Les risques importants et les incertitudes importantes pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels, d'une part, et l'information prospective présentée dans ce communiqué, d'autre part, sont expliqués dans la *Notice annuelle* de la Société sous la rubrique « Facteurs de risque » et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour les actionnaires; sa capacité à accéder à des ressources en capital suffisantes; le risque de liquidité associé aux instruments financiers dérivés; les fluctuations des taux de changes; la croissance et le développement des marchés étrangers; les fluctuations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets; la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes; le défaut d'exécution des principales contreparties; la possibilité de responsabilités non divulguées liées à l'acquisition; la capacité d'intégrer les installations acquises; et le défaut de réaliser les avantages de cette acquisition.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables et valides, les lecteurs de ce communiqué sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe pas de garantie qu'elle s'avère correcte. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Martine Benmouyal
Conseillère principale - Communications
450 928-2550, poste 335
m benmouyal@innergex.com

www.innergex.com